

**Compte-rendu
du Conseil d'Établissement du 08 octobre 2012**

Début de la séance à 18h25.

Mme ANBASSI, excusée.

Présents :

La Chef d'Établissement Mme ROMAIN, Le Directeur de l'École M. Fuentes.

M.D'AGECY,

Mmes Cordier, ESSOLOH. M. ABBADI,

Mmes HILMI, OUARDI, SEGAIN. Ms BALLOT, MAADANE.

Mmes HOUMMADI, MOKKEDEM (UCPE), Mme BOUGLER (APEI)

La Chef d'Établissement préside le conseil.

Madame la Présidente remercie les membres du conseil pour leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1) Carte des emplois 2013-2014

Mme La Chef d'Établissement soumet au vote pour approbation le compte-rendu du Conseil d'Établissement du 25/06/2012. Il est adopté à l'unanimité.

▪ **Personnels**

	Expatrié	Résidents
Ecole	---	7
Collège	---	7

Le Groupe scolaire se trouve avec un seul poste d'expatrié : celui de Madame Romain Chef d'établissement après le départ de M.Cordonnier Directeur de l'école primaire, il a été remplacé par M.Fuentes en tant que résident.

Primaire : 7 postes résidents : M.Castioni, Mme Castioni, Mme Lecuit, Mme Segain, Mme Soufi, Mme Dauvergne et Mme Zkhiri.

Collège : 7 postes résidents : Mme Berry, M.Sauvaget, M.Maadane, M.Ballot, M.Hipp, M.Jappert, et M.Richet.

Au primaire, un départ à la retraite a été annoncé : celui de M.Castioni. Le poste sera vacant. Deux autres sont susceptibles d'être vacants : celui de Mme Castioni et celui de Mme Dauvergne.

Au collège, aucun départ n'a été annoncé. Une demande de mutation à l'interne de M.Richet a été exprimée.

Mme La Chef d'Établissement souligne que les intentions du Groupe Scolaire est de demander le remplacement des départs éventuels des résidents.

En étudiant les besoins de l'établissement, un poste de résident par discipline est nécessaire. Une demande sera faite pour :

- * 1 poste de résident en Sciences-physiques
- * 1 poste de résident en Histoire-Géographie en plus de celui de M.Ballot
- * 1 poste de résident en supplément à l'école primaire et ce au vu du mal à fidéliser des contrats locaux sur Mohammedia. L'objectif étant de conforter l'équipe déjà existante.

M. Maadane précise que nous sommes à une proportion très faible d'un équilibre de 50/50 entre contrats locaux et résidents et demande s'il y a possibilité d'arriver à un équilibre.

Mme Romain salue l'engagement de M. Montant, Proviseur du lycée Lyautey, qui est à l'écoute et qui a déjà aidé le groupe scolaire en glissant un poste résident du pôle vers Mohammedia.

Mme Romain ajoute que ceci ne met pas en doute la valeur des contrats locaux qui sont recrutés, formés et accompagnés et qui donnent entière satisfaction. Elle tient également à rassurer les contrats locaux en précisant qu'aucun contrat local ne sera forcé à un départ au profit d'un poste résident et ne seront remplacés par des postes résidents qu'en cas de départ ou de mutation.

Mme La Chef d'Etablissement profite pour saluer l'effort fourni par les formateurs et soumet au vote la demande d'ouverture des 3 postes résidents (1 au 1^{er} degré et 2 au second degré en Histoire-géographie et en physiques-chimie) : le vote a été adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente remercie les membres du Conseil et clôt la séance à 18H45.

Secrétaire de séance
Mme HOUMMADI –UCPE

Présidente
La Chef d'Etablissement
Mme ROMAIN